

## LES ACTUALITES

■ Humanis.

### Informations pratiques.

**E**n tant que salarié, vous cotisez à l'une des institutions de retraite complémentaire du groupe Humanis. De ce fait, vous avez accès à un large panel de prestations et de services proposés par les activités sociales :

- Accompagnement dans les moments importants de la vie (handicap, perte d'emploi, perte d'autonomie d'un proche, deuil, ...).
- Soutien financier lorsque vous en avez besoin (retard de paiement, surendettement, déménagement, santé, aide à la formation, aide d'une personne âgée, ...).

Pour en savoir plus, contactez les « activités sociales d'Humanis » :  
09 72 72 23 23 ou rendez-vous sur [humanis.com](http://humanis.com).

■ Absence prolongée.

### Ne pas rompre le lien entre le salarié et l'entreprise.

**F**orce est de constater que trop de salariés absents ne reçoivent aucune information, particulièrement quand il s'agit d'absence de longue durée prévisible ou non. Et pourtant, l'accord RPS (titre 3 - article 1-2) précise que le salarié doit bénéficier d'un entretien avec son responsable hiérarchique afin d'aborder les modalités de maintien d'un contact avec l'entreprise pendant la durée de son absence. Celles-ci peuvent consister en l'engagement de faire parvenir au salarié les principaux supports d'information relatifs à la vie de l'entreprise, de l'unité, du CSE, des organisations syndicales, etc... Rappelons que le maintien du lien avec le CMNE fait aussi partie des actes de management du responsable hiérarchique.

■ Insertion des jeunes.

### Aider les jeunes à passer le cap de la crise !

**N**ous ne sommes pas encore à l'heure du bilan de sortie de crise, cependant jamais les perspectives pour l'emploi des jeunes n'ont été aussi sombres. 700.000 jeunes vont arriver sur un marché dégradé. Un plan de soutien à l'emploi des jeunes est au menu des discussions entre partenaires sociaux et gouvernement.

Dès avril le nombre de jeunes au chômage augmentait de près de 30% (contre 22% tous âges confondus). D'ici à la fin de l'année, 900.000 emplois pourraient être détruits selon l'Unedic. Dans une telle période, les employeurs jouent la prudence et tendent à différer le recrutement de profils juniors.

Face à ce constat, la CFDT a proposé à la direction du CMNE d'augmenter le nombre d'étudiants en alternance afin de favoriser l'emploi (la direction a estimé son besoin à hauteur de 70 nouveaux alternants, dont 48 pour le réseau et 22 pour les services fédéraux). Même s'il faut reconnaître l'implication de l'entreprise qui n'a pas remis en cause ses engagements pré-crise en la matière, la CFDT souhaite qu'elle aille plus loin. La mise à disposition d'alternants supplémentaires sera appréciée avec la reprise à marche forcée de l'activité pour rattraper les objectifs.

## SOMMAIRE

- **Actualités**.....1  
Humanis.  
Absence prolongée.  
Insertion des jeunes.
- **Edito** .....1
- **Le dossier du mois**....2  
L'art de communiquer.

- **Félicitations**.....2
- **Carton Rouge**.....2
- **Le chiffre**.....2
- **Décryptage**.....2  
Effectif CDI du CMNE
- **Repères** .....2

## EDITO

**C**eux qui ont bien entendu certaines parties du discours d'Emmanuel MACRON ce 14 juillet ont pu se dire que Laurent BERGER, au nom de la CFDT a bien murmuré à l'oreille du Président.

■ La priorité de la rentrée : l'emploi.

Et derrière cette priorité, un panel de dossiers qui en découle : les mesures afin de lutter contre les plans de licenciement abusifs ou pour le moins opportunistes, le maintien autant que possible du pouvoir d'achat, les dispositions visant, notamment par la formation, à développer ou a minima à maintenir les niveaux de compétence, un « plan jeunes » qui va entre autres proposer deux cent mille places en formation diplômantes supérieures.

Notre demande de recrutement supplémentaire d'alternants au CMNE n'envisage rien d'autre. Chaque pierre apportée à l'édifice est importante et il ne faut pas hésiter, en cette période exceptionnelle, à franchir le Rubicon qui consiste, et ceci est vertueux en période « normale », à embaucher au-delà de nos besoins effectifs.

Nous vous souhaitons soit une bonne rentrée soit de bonnes vacances

Vous avez des questions, des remarques ?  
Contactez votre représentant CFDT directement sur sa messagerie personnelle.

Gilles BAUGET [gilles.bauget@cmne.fr](mailto:gilles.bauget@cmne.fr)  
Damien COYEZ [damien.coyez@cmne.fr](mailto:damien.coyez@cmne.fr)  
Sylvie DAVANNE [sylvie.davanne@cmne.fr](mailto:sylvie.davanne@cmne.fr)  
Gaël DELALLEAU [gael.delalleau@cmne.fr](mailto:gael.delalleau@cmne.fr)  
Emmanuel DONDELA [emmanuel.dondela@cmne.fr](mailto:emmanuel.dondela@cmne.fr)  
Frédéric LAMBERT [frederic.lambert@cmne.fr](mailto:frederic.lambert@cmne.fr)  
Nathalie GODDYN [nathalie.goddyn@cmne.fr](mailto:nathalie.goddyn@cmne.fr)  
Éric GOURY [eric.goury@cmne.fr](mailto:eric.goury@cmne.fr)  
Emilie LALLEMENT [emilie.lallement@cmne.fr](mailto:emilie.lallement@cmne.fr)  
Romain LANTIEZ [romain.lantiez@cmne.fr](mailto:romain.lantiez@cmne.fr)  
Jacques MENET [jacques.menet@cmne.fr](mailto:jacques.menet@cmne.fr)  
Sandrine QUENTIN [sandrine.quentin@cmne.fr](mailto:sandrine.quentin@cmne.fr)  
Philippe VANDELDELDE [philippe.vandvelde@cmne.fr](mailto:philippe.vandvelde@cmne.fr)

# LE DOSSIER DU MOIS

L'art de communiquer.

## Quand forme et fond sont discordants.

La crise sanitaire que nous venons de vivre est exceptionnelle à plusieurs titres. Nous souhaitons aborder plus précisément le thème de la communication de la part de la direction pendant les phases de confinement et de déconfinement.

Sur le fond, nous accueillons favorablement les mesures qui ont été mises en place durant le confinement, à savoir l'élargissement du télétravail, l'adaptation des horaires d'ouverture, le maintien de la rémunération et la dispense d'activité temporaire.

Ces mesures sont maintenant stoppées avec la fin du confinement mais il nous semble intéressant d'élaborer et de présenter des propositions allant dans le même sens lors des prochaines réunions de négociation.

Nous avons vu que sur le fond la direction a mis en place des mesures favorables à l'ensemble des salariés. Cependant, sur la forme, que ce fut compliqué. Une communication descendante, sans âme, manquant d'empathie. Les relations se sont vite dé-

gradées entre la direction et le réseau, et force est de constater que les messages de la direction sur la période post-confinement ne font qu'accélérer cet état de fait. Le déficit d'empathie ressenti pendant cette période va laisser un goût amer et sera un élément clivant.

Nous assistons à une communication basée sur la peur. Pour exemple le message de M Charpentier qui insiste

### La communication par la peur est elle efficace ?

sur les difficultés que nous allons rencontrer dans les prochains mois ou les tableaux de suivi de vente des produits de la gamme présentés dans les réunions. Face à cela une pression importante sera exercée sur le réseau afin de pallier le retard pris en matière d'objectifs, et, bien sûr, l'axe majeur de motivation sera un discours anxio-

### DIALOGUE SOCIAL : LA DIRECTION PEUT MIEUX FAIRE !



gène sur les résultats du groupe. Nous serons vigilants quant à la pression que le réseau va subir car comme nous l'avons vécu dernièrement, la direction ne prend plus de gants pour faire passer ses messages.

De plus nous demandons à la direction une reconnaissance du travail accompli par l'ensemble des salariés du CMNE pendant cette période de confinement. Cette reconnaissance peut se traduire de plusieurs façons : par une communication valorisant le travail effectué, complétée par une prime ou par l'acquisition de jours de congés ou par une augmentation substantielle du nombre d'alternants...

La réponse de la direction est claire sur un point : pas de prime !

Nous regrettons que l'effort consenti par tous ne soit pas aujourd'hui reconnu et que la fin du confinement n'ait pas marqué la fin de la discordance entre forme et fond, car nous avons le sentiment que nous pouvons capitaliser sur cette période vécue ensemble et en sortir encore plus forts. ■

### FELICITATIONS

Pour la création de « l'atelier parentalité » proposé aux collaboratrices récemment rentrées de congé maternité et/ou parental. Cette rencontre sera reconduite en 2020 afin d'échanger sur différentes thématiques comme : l'organisation et la gestion des temps, la gestion des priorités, la gestion de la fatigue et de l'énergie, la valorisation des compétences.

### CARTON ROUGE

Aux entreprises, dont le CMNE, qui profitent de la crise sanitaire pour accélérer la mise en oeuvre de projets de réorganisation (ex : maintien de la gestion des flux à 2 jours) et la mise

en place de nouveaux outils (ex : rendez-vous clients) dans un objectif de réduction des charges. Cependant, nous pouvons nous interroger sur l'adéquation de ces projets avec la période post covid ?

### LE CHIFFRE

# 137

C'est le nombre d'incivilités sur les 5 premiers mois. Nous espérons que la formation gestion des incivilités ouverte à tous les collaborateurs et systématisée pour les nouveaux embauchés, les fiches « bonnes pratiques managériales » et la signalétique dédiciée dans les points de vente, permettront de réduire ce fléau sociétal.

### DECRYPTAGE

■ Effectif CDI de la CFCMNE.  
- 489 salariés au 30/06/2020.

	Points de vente	Appui réseau *	Services fédéraux	Total
2005	2009	207	712	2928
2016	1424	566	589	2579
2017	1373	566	578	2517
2018	1334	605	596	2535
2019	1303	609	569	2481
2020	1298	594	547	2439
Écart	-711	+387	-165	-489

\* CMNA. Délégations fédérales. ECP. Gestion de patrimoine. Animation com. Marché profagri/ OBNL. Activité entreprise. Equipe volante. Caisse solidaire.

### REPERES

#### L'AGENDA DU MOIS

Négociation : 07/07  
C.S.E : 08/07  
C.S.S.C.T. Pas de réunion

#### SECURITE SOCIALE

Plafond annuel : 41.136 €  
Plafond mensuel : 3.428 €

#### SMIC (01/20) Source : Service Public.fr

Taux horaire brut : 10.15 €  
Taux horaire net : 8.05 €  
Mensuel brut : 1.539.42 €  
Mensuel net : 1.218.60 €

#### INFLATION

0.10 % (selon l'INSEE)

#### ALLOCATIONS (01/04/20)

Revenus nets ≤ 69.309 € / an  
Deux enfants : 131.95 €  
Revenus nets ≤ 75.084 € / an  
Trois enfants : 301.00 €  
Revenus nets ≤ 80.859 € / an  
Quatre enfants : 470.07 €

#### RSA (01/04/20)

1 personne seule: 564.78 €  
1 couple : 847.17 €  
1 couple + 1 enf : 1.016.60 €  
1 couple + 2 enf : 1.186.03 €  
Enfant suppl.: 225.91 €

Pour adhérer à la CFDT : Tél : 03/20/78/36/82

Messagerie : cfdt-cmne@cmne.fr

Application mobile : disponible sur Play Store et App Store

facebook : CFDT CMNE



### BULLETTIN D'ADHESION

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....

A retourner :  
CMNE - local syndical de la CFDT  
4 place Richebé - 59000 LILLE

Date et signature